Organisme de formation : ARCHE TALENTS

SIRET : 39179046600083

Référence et Intitulé : ATC12-1 - Stage d'intégration Comptable Copropriété

Durée : 21h00

Type : Présentiel

Public :

Comptable Copropriété.

Objectifs pédagogiques :

- S'approprier les points principaux de la règlementation en vigueur.
- Mettre en pratique les fonctionnalités du logiciel ICS.

La formation va vous conduire sur le terrain à savoir tenir la comptabilité syndic sur le logiciel ICS : depuis la création de l'immeuble jusqu'à la clôture des comptes d'une copropriété.

Pré-requis :

Avoir plus de 6 semaines d'ancienneté sur le poste.

Contenu :

1 - La création d'immeuble

2 - Le plan modèle

3 - La saisie des budgets

4 - La création planning d'appels

5 - L'édition des appels

6 - Les encaissements

7 - La création des fournisseurs

8 - La création des contrats

9 - La saisie des factures

10 - Les fournisseurs (la base, la saisie, le paiement)

11 - L'établissement de questionnaires de mutations

12 - L'enregistrement d'une vente

13 - La clôture d'un immeuble (préparation, charges courantes, comptes travaux, clôture)

14 - L'aperçu de l'ensemble des éditions comptables

15 - Le rapprochement bancaire

16 - La situation bancaire

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Pédagogie interactive. Elle alternera apports du formateur, échanges d'expériences, mises en pratique sur PC sur les logiciels depuis une base test.

Les sessions se déroulent dans des salles équipées pour la formation professionnelle. Les stagiaires reçoivent une confirmation du maintien de la session précisant l'adresse exacte de la session, les horaires et les modalités d'accueil PSH.

L'équipe formation d'Arche Talents reste disponible pour tout renseignement complémentaire, par mail à formation@arche-talents.com, par téléphone au 02 47 70 14 84, ou via le formulaire de contact de la plateforme formation.

Moyens d'évaluation :

A l'issue de la formation, un questionnaire de validation des acquis (avec un taux de 80% de bonnes réponses minimum à obtenir) et une évaluation de la formation sont à réaliser par chaque participant (via l'espace utilisateur de chaque apprenant).

Matériel nécessaire :

Papier et crayon

Accessibilité PSH :

Nos formations en présentiel sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Avant votre inscription ou votre venue, merci de contacter notre référente handicap, Mélody GENET, au 02 47 70 16 12 ou via l'adresse mail formation@arche-talents.com, afin d'étudier ensemble les aménagements adaptés à votre situation et de faciliter votre accueil dans les meilleures conditions.

Le tarif de la formation est consultable en ligne sur notre site Arche Talents.